

Forêts - incendies

Participation du public par voie électronique

<u>Projet de révision du plan départemental de</u> <u>protection des forêts contre l'incendie (PDPFCI)</u>

Ce plan a pour objectifs la diminution du nombre de départs de feux proches des massifs forestiers, la réduction des surfaces brûlées ainsi que la prévention des risques d'incendies et la limitation de leurs conséquences.

La consultation du public est organisée du 5 novembre au 5 décembre 2024 inclus.

Les observations du public peuvent être recueillies durant ce délai :

- par courrier électronique en précisant l'objet « consultation PDPFCI » à l'adresse suivante : <u>ddt-04-consultation@alpes-de-haute-provence.gouv.fr</u>
- par voie postale, par courrier adressé à la direction départementale des territoires service environnement risques avenue Demontzey CS 10211 04002 DIGNE-LES-BAINS CEDEX.

Pour le consulter et pour toute autre information, rendez vous sur le site Internet de la préfecture des Alpes-de-haute-Provence :

https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets-Consultations/Participation-du-public-environnement/Foret/Consultation-du-public2/Projet-de-revision-du-PDPFCI-pour-la-periode-2024-2034